

EDITO

2015... *Bien triste début d'année...*

Nous commencerons cet édito par 3 lignes de silence :



2015... *Nous sommes tous... à votre service.*

2015... *Sortie des nouveaux référentiels ISO 9001 et ISO 14001.*

L'équipe AXIQUALE se penche sur les informations disponibles à ce jour et est à votre écoute pour toute question que vous pourriez vous poser à ce sujet.

*Bonne lecture,
L'équipe AXIQUALE*

QUALITÉ — ENVIRONNEMENT

Evolution des référentiels ISO 9001 & 14001 :

Prévision de sortie sur 2015, rappel :

Juin pour ISO 14001, septembre pour ISO 9001.

Un retard est toujours possible.

Qu'est ce qui va changer ?

Une avancée :

L'accent est mis sur le contexte de l'organisme, l'analyse des risques et des opportunités.

La notion de partie intéressée, déjà connue de l'ISO 14001 est reprise dans l'ISO 9001.

N'est-ce pas un point que tout Dirigeant prend naturellement en compte ?

Des évolutions dans la gestion documentaire :

Manuel :

Comme dans la version actuelle de l'ISO 14001, la notion de Manuel disparaît. Cependant, des exigences documentaires demeurent et un Manuel étant adapté à les regrouper, nous continuerons à le conseiller.

Langage utilisé :

La notion de document et d'enregistrement disparaît au profit d'une seule appellation « Information documentée »,

Procédure documentée :

Le mot « Procédure » disparaît de la norme.

Les procédures exigées dans les précédentes versions ne devraient plus être formellement demandées mais les habitudes perdureront sans doute un certain temps...

Les entreprises demeureront libres de choisir de documenter autant que nécessaire et les processus devront toujours être décrits.

Comment donc s'y retrouver dans les exigences de documentation ?

Lorsqu'il était question de « procédures documentées », les versions 2015 demanderont de « tenir à jour des informations documentées », pour procédures ou toute documentation de fond. Là où des enregistrements étaient exigés, les versions 2015 indiqueront de « conserver des informations documentées ».

Rassurez vous, il n'est pas nécessaire que les modifications de structure et de terminologie des nouvelles versions soient utilisées dans vos systèmes, ce sont les réponses aux exigences qui comptent.

Vous souhaitez prévoir le moment opportun de passer aux versions 2015

Parlons-en ensemble ! Prenez contact avec votre Consultant.

Didier Marchand au 06.75.90.44.55
d.marchand@axiquale.com

Cédric Petitpas au 06.79.81.18.56
c.petitpas@axiquale.com

Marion Sébrier au 06.75.90.41.90
m.sebrier@axiquale.com

SÉCURITÉ

La pénibilité au travail :

Les mesures pour prévenir la pénibilité au travail nous viennent de la réforme sur les retraites qui introduit plusieurs dispositions dans le Code du Travail et le Code de la Sécurité Sociale.

Ce dispositif vise à la réduction de la pénibilité au travail ou à la compensation par l'utilisation d'un compte personnel de prévention de la pénibilité. Cette compensation peut se traduire par des formations professionnelles pour accéder à un poste moins ou non exposé aux facteurs de pénibilité, du travail à temps partiel en conservant son salaire, à la validation de 8 trimestres, au maximum, d'assurance retraite permettant d'anticiper l'âge de départ à la retraite par rapport à l'âge légal.

Les facteurs de pénibilité au travail sont définis par le Code du Travail.

A compter du 1^{er} janvier 2015, 4 facteurs doivent être pris en compte :



Besoin d'informations : <http://www.preventionpenibilite.fr/>

Didier Marchand au 06.75.90.44.55
d.marchand@axiquale.com

Cédric Petitpas au 06.79.81.18.56
c.petitpas@axiquale.com

Marion Sébrier au 06.75.90.41.90
m.sebrier@axiquale.com

ENVIRONNEMENT

Petit calendrier 2015 des manifestations environnementales :

- 22 mars 2015 : Journée Mondiale de l'eau,
- 22 avril 2015 : Journée Mondiale de la Terre,
- 22 mai 2015 : Journée Internationale de la Biodiversité,
- 30 mai au 5 juin 2015 : la Semaine du Développement Durable devient Européenne (SEDD),
- 5 juin 2015 : Journée Mondiale de l'Environnement,
- 8 juin 2015 : Journée Mondiale des Océans,
- 17 juin 2015 : Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse,
- 22 septembre 2015 : Journée Internationale « En ville sans ma voiture »,
- 13 au 16 octobre 2015 : Pollutec Horizons – Salon des solutions d'avenir au service des enjeux environnementaux et économiques,
- 13 au 15 octobre 2015 : World Efficiency – Solutions pour les ressources et le climat,
- 30 novembre au 11 décembre 2015 : COP 21 ou 21^{ème} conférence sur le climat, à Paris.



Marion Sébrier au 06.75.90.41.90
m.sebrier@axiquale.com

BREVES QSE & AUTRES

- A partir du 1^{er} janvier 2015 un nouveau pictogramme fait son apparition sur les emballages de produits de consommation. Ce logo, « Triman », devient la référence pour le recyclage. Triman peut apparaître sur le produit mais aussi l'emballage, la notice ou tout autre support y compris dématérialisé (site internet).
- Prix moyen 2014 des carburants :
 - Gazole : 1,2856 € TTC,
 - Supercarburant sans plomb 95-E10 : 1,4759 € TTC,
 - Selon : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prix-de-vente-moyens-des,10724.html>
- La loi du 20 novembre 2013 visant à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens pose le principe selon lequel le silence gardé par l'administration sur une demande vaut accord. Ces dispositions s'appliquent à compter du 12 novembre 2014 aux demandes adressées aux administrations de l'État et de ses établissements publics à compter de cette date. Pour connaître la longue liste des procédures pour lesquelles silence vaut accord, suivre le lien : <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Silence-vaut-accord-SVA>.

**Pour tous ces sujets, ou tout autre de vos préoccupations QSE,
Parlons-en ensemble !**